



LE JOURNAL DES ADHÉRENTS DE L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS CFDT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

SOMMAIRE
P-1 Edito
P-2 P-3 Les élections
Aux urnes, citoyennes et citoyens Elections départementales : Interpellation des candidats La loi Grand Age
P-4 Nos actions
Difficiles rencontres avec les élus et élus La « consult » CFDT
P-5 Nos deuils
Annie Lecoq Michel Caolova
P-6 P-7 Les brèves
Le CCAS de Fos La semaine Bleue Le mot de trésorières L'ES 13 ? L'AsseCo ? La CFDT progresse
P-8 Le Congrès

UTR13- 18 Rue Sainte- 13001 MASEILLE

Tel : 04 42 27 16 27 ou 06 20 33 35 81

Mail : bouchesdurhone@retraites.cfdt.fr

Site web: <https://www.cfdt-retraités.fr/Paca>

Blog: <https://www.cfdt-retraités.fr/Bouches-du-Rhône>

Edito :

Continuons de faire vivre la démocratie et la solidarité !

Aujourd'hui nous retrouvons petit à petit (et en continuant de prendre des précautions) un mode de vie fait d'échanges et de convivialité. Cependant la prudence s'impose à nous tant que le virus (et ses différents variants) circule et que la très grande majorité de la population n'est pas encore vaccinée.

Dans les Bouches du Rhône la CFDT retraités continue d'agir pour la solidarité et pour cela nous essayons de rencontrer les parlementaires. Nous avons également organisé quatre débats dans le cadre de « la consult' ».

Faire vivre la démocratie c'est aussi débattre ensemble de l'activité et des orientations de l'UTR, ce que nous nous préparons à faire dans le cadre de la préparation du Congrès UTR qui aura lieu le 16 Novembre à Marseille. Mais auparavant il y aura les prochaines élections départementales et régionales de fin Juin pour lesquelles la CFDT appelle à mettre en avant nos valeurs de solidarité et de fraternité, à refuser l'extrême droite et surtout à ne pas s'abstenir compte tenu des enjeux.

Jacques Désidéri, secrétaire général de l'UTR 13

Le 26 mai, les résultats du deuxième cycle de la représentativité ont confirmé la première place de la CFDT dans le secteur privé.

#CFDT1ere



TOUJOURS PREMIÈRE

Grâce à vous, la CFDT confirme sa 1^{re} place : plus que jamais engagée à vos côtés !



N°27

Juin 2021

Aux urnes citoyennes, aux urnes citoyens,

**Nos ainé(e)s se sont battus pour pouvoir voter, pour faire vivre la démocratie ;
Ne laissons pas les nationalistes nous la voler !!!**

Quelques informations sur les compétences qu'exercent les conseillers régionaux et départementaux, qui seront élus à la suite des élections prévues les 20 et 27 juin 2021

Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton.

Les régions et les départements sont des collectivités territoriales (aussi appelées collectivités locales), au même titre que les communes. Leur existence est garantie par la Constitution, dont l'article 72 précise qu'elle "s'administrent librement". Toutefois, elles ne peuvent exercer qu'un pouvoir "réglementaire". Ce qui exclut notamment les pouvoirs régaliens, qui ne peuvent être exercés que par l'Etat (vote de lois, justice, diplomatie, etc.)

Alors que les communes disposent d'une "compétence générale", qui leur permet de s'intéresser à tout sujet d'intérêt local, il en va différemment pour les régions et les départements, dont les compétences sont délimitées par la loi.

Régions. Elles interviennent en matière de **développement économique, d'aménagement du territoire, de**

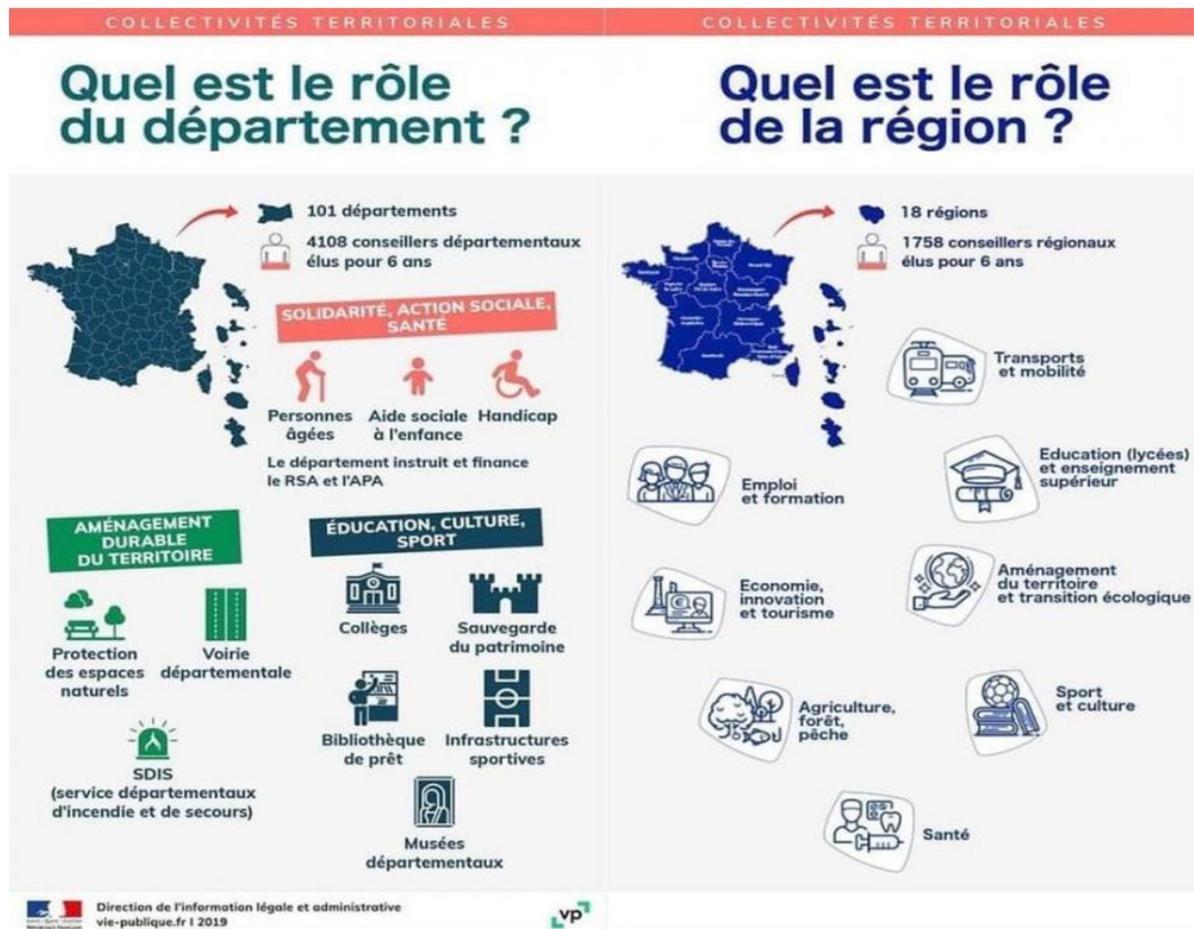
formation professionnelle, mais aussi de transports non urbains (réseau TER notamment). Les régions sont également les collectivités chargées de la gestion des **lycées**.

Départements. Ils exercent des compétences importantes dans le domaine de **l'action sociale**. Ce sont ainsi les départements qui prennent en charge différentes prestations comme **l'aide sociale à l'enfance, l'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, ou encore le revenu de solidarité active (RSA)**. Ils ont aussi compétence pour la gestion des collèges.

En réalité, le partage des compétences entre les différents échelons territoriaux est très complexe. Elles sont recensées dans un tableau "synthétique" disponible sur le site du ministère de la Cohésion des territoires.

En fonction de la taille de la collectivité dans laquelle ils sont élus, les conseillers régionaux et départementaux touchent **une indemnité comprise entre 1 555,76 et 2 722,58 euros brut par mois**. Le président de la région ou du département, lui, perçoit une indemnité d'un maximum de **5 639,63 euros brut par mois**.

Michèle Tsao et Louis dat



ELECTIONS DEPARTEMENTALES...

INTERPELONS LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS...

Les 20 et 27 juin prochains, sauf obstruction du Covid ! se tiennent **les élections départementales**. Chaque canton élit une conseillère et un conseiller (relire le dernier «Fil bleu»).

Élection importante pour les personnes âgées du département :

l'une des compétences principales du Conseil départemental c'est **l'action sociale** ; autrement dit, pour les personnes âgées, **la prise en charge de la perte d'autonomie** – d'abord à travers l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Mais les responsabilités du Conseil départemental visent, plus généralement,

au service des personnes âgées, l'organisation de la vie matérielle, sociale, culturelle, dans le département et dans chaque canton.

Dans les Bouches du Rhône, cela s'est traduit, entre autres, par la mise en place de plus de 30 «Maisons du Bel Age» où l'on peut trouver des services (internet, la poste...) et même des loisirs...

Que veulent faire les candidates et les candidats au Conseil départemental pour les personnes âgées ? C'est la question, que dans ce contexte, veut leur poser l'UTR des Bouches du Rhône.



L'hôtel du conseil départemental des Bouches du Rhône

Rien n'empêche que chacune ou chacun des adhérents de l'UTR 13 aille **rencontrer les candidats pour leur poser La question**. Mais, si vous le faites, parlez- en avec le Bureau de l'UTR, pour que nous puissions connaître les positions des candidates et des candidats, et, ainsi préparer nos interventions dans le futur Conseil départemental.

Car il existe -nous en avons souvent parlé dans ce journal- **un organisme de concertation : le CDCA** (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) dont la fonction essentielle est de **formuler des avis sur la politique du Conseil Départemental en direction des personnes âgées**.

Or le CDCA ne l'a pas fait. L'UTR 13 l'a dénoncé lors de la séance plénière du 29 avril dernier.

S'il est une demande à faire aux candidats et aux candidates c'est qu'ils s'engagent à faire vivre le CDCA.

C'est d'autant plus important qu'un «Schéma départemental de l'autonomie» est en préparation, qu'il doit être adopté en 2022. **Que les représentants des personnes âgées qui siègent au CDCA puissent participer à son élaboration est pour l'UTR une revendication majeure**. Nous le réclamons, et nous réclamons que le document qui engage le département pour cinq ans fasse l'objet d'un avis circonstancié du CDCA des Bouches du Rhône.

Jean Barré

La loi Grand Age

L'AIDE A L'AUTONOMIE DOIT ETRE REPENSEE, SON FINANCEMENT RENFORCE

La CFDT fait une proposition : **taxer à 1% toutes les donations et toutes les successions**.

Certes, actuellement (d'après un sondage), 76% des Français considèrent comme injuste une taxation sur les successions. Mais savent-ils **qu'un tiers de la population n'hérite de rien, qu'un autre tiers hérite, en moyenne, d'environ 8.500 euros ; mais que le dernier tiers hérite souvent de fortunes très importantes, voire colossales ?**

L'héritage est la principale source de richesses : 10% des plus riches possèdent 50% du capital privé. Près de la moitié des Français ne possèdent rien ou presque. **Les inégalités de capital sont bien plus importantes que les inégalités de revenus**. Pour les héritages, actuellement, il y a exonération d'impôt pour le conjoint survivant, et pour chaque enfant une exonération de 100.000 euros (qui aura été éventuellement précédée d'une donation de 100.000€



non imposés pour chaque enfant). **La contribution de solidarité de 1%** soutenue par la CFDT pour toutes les donations et successions au 1^{er} euro **permettrait d'alimenter la Caisse de l'Autonomie et de la Dépendance de 2 à 2,5 milliards d'euros**.

Cette mesure **ne toucherait évidemment pas ceux qui n'héritent de rien**. Pour ceux qui héritent, par exemple, de 8.000 euros, c'est 80 euros qu'ils devraient verser. Et ceux qui héritent de 400.000 euros c'est 4.000 euros de contribution de solidarité dont ils devraient s'acquitter.

Dans un contexte où les inégalités, en particulier concernant les patrimoines, se sont accentuées avec la pandémie, ce n'est pas un impôt sur le capital que réclame la CFDT, mais la mise en place **d'une contribution de solidarité intergénérationnelle de 1% sur les donations et les successions**

Jean Barré et Jean François Audierne

Difficiles rencontres avec les élu(e)s du département Sur la loi de financement de la Sécurité sociale pour l'année 2021

La loi de financement de la Sécurité sociale pour l'année 2021 a acté la création d'une cinquième branche dédiée à l'autonomie. L'UTR a demandé à toutes les UTR de rencontrer les député(e)s, sénateurs et sénatrices pour obtenir un financement de cette loi en 2021.

Le 26 janvier 2021 nous avons écrit aux 16 député(e)s, 8 sénateurs et sénatrices, à la présidente et au vice-président de conseil départemental des Bouches-du-Rhône :

Le 27 janvier nous avons reçu trois réponses. Celles de François Michel Lambert qui propose un rendez-vous, Mohamed Laqhila qui nous rencontrera plus tard, et Maurice Rey que nous avons rencontré le 8 Février à Marseille, dont nous avons fait le compte rendu dans le dernier bulletin.

Lors du Conseil de l'UTR 13 du Mardi 9 Février 2021 nous avons décidé

de relancer certains élus que nous souhaiterions rencontrer : Anne Laurence Petel à Aix, Monica Michel à Arles, Alexandra Louis et Saïd Ahmada à Marseille, Pierre Dharreville à Martigues, Deflesselles à Aubagne... Nous leur avons téléphoné pour savoir s'ils accepteraient de nous rencontrer.

Les rencontres se feront à chaque fois avec une délégation UTR avec au moins un représentant de l'ULR concernée.



- Une délégation de l'ULR de Marseille rencontrera Madame LOUIS Alexandra le 21 mai 2021, Marie-Arlette Carlotti le 11 juin 2021, nous sommes en attente de la réponse de M. AHAMADA Saïd et de Mme RACON-BOUZON Cathy.

- Pour l'ULR d'Aix-en-Provence nous recherchons une date de rencontre avec M. LAMBERT François-Michel et nous sommes en attente d'une réponse M. LAQHILA Mohamed et Mme PETEL Anne-Laurence.

- Pour l'ULR d'Aubagne nous considérons qu'il n'y aura pas de rencontre car nous n'avons reçu aucune réponse de M. Bernard DEFLESSELLES malgré une relance en mars.

- Pour l'ULR d'Arles une rencontre devait avoir lieu le 6 avril 2021 avec Mme MICHEL Monica mais en raison de la pandémie elle a été repoussée à une date ultérieure.

rieure.

Nous pouvons regretter que sur les 26 élu(e)s de la république auxquels nous avons envoyé un courrier nous n'ayons reçu que 6 réponses.

26% de réponses, doit-on s'étonner de la désaffection des citoyens et des citoyennes pour les élections ?

Louis Dat

Préparation du congrès de la CFDT à Lyon en 2022 avec « La consult »

Les débats de la Consult' :



L'UTR 13 a organisé quatre débats .

Le 20 Avril sur la fiscalité, les successions et le financement de la loi grand âge (animé par Michèle Tsao).

Le 25 Mai sur le syndicalisme retraité et le transfert des adhérents salariés vers les retraités (animé par Jacques Désidéri).

Le 15 Juin sur la transition écologique et le monde de demain (animé par Louis Dat)

Le débat sur l'intergénérationnel et la solidarité entre les générations, prévu le 23 Mars , est reporté au mois d'Octobre. Il sera animé par Jean Barré.

Pour toute information voir le blog :

<https://www.cfdt-retraités.fr/Bouches-du-Rhone>

Jacques Désidéri

On les découvre quand ils sont partis

ANNIE LECOQ nous a quittés en mars. Elle était présidente de l'Union Locale CFDT d'Aubagne et avait bien d'autres engagements

La lettre de son fils à propos de sa mère



Bonsoir Rose-Marie,
...Maman était issue d'un milieu modeste. Les véritables débuts de ses engagements se font aux Auberges de Jeunesse (AJ). D'abord à Brive, puis ensuite à Limoges.... c'est là qu'elle fit son premier voyage à l'étranger, en Tunisie, avec "Peuple et culture". C'était en 1963 ce passage aux AJ a beaucoup compté dans son ouverture culturelle et intellectuelle ...Je crois

qu'à cette époque là elle avait adhéré à la CGT... Elle est aussi devenue membre du PSU.

Membre active des AJ de Limoges, elle organise son premier voyage.... Ce sera la Grèce, puis la Turquie et l'Egypte où elle rencontrera parmi les participants son mari, à moins que ce soit à Alexandrie ou en Crète : les voyages se faisaient en train et en bateau et parfois sur des bateaux pas très bien conçus... .

Elle se mettra alors en congé des finances pour préparer une licence d'histoire qu'elle ne terminera pas, fac à Poitiers..

Mes parents se marient en 1966 à Limoges et vivent 2 ou 3 ans à Paris avant de rejoindre l'AFPA en 1970 à Marseille La Treille et l'arrivée à Aubagne puis à La Penne dans la maison où Maman a vécu jusqu'à ces derniers temps.

Les engagements sont **ceux de la CFDT, à l'AFPA mais aussi à l'Union Locale** (rencontre d'Albert Piquet et aussi Louis Basset), combat des

"CODER", etc. Ce sont ensuite les associations de parents d'élèves, FCPE bien entendu, primaire, collège, lycée.

Maman adhère à l'association de défense de l'environnement de la basse vallée de l'Huveaune (ADEBVH) elle en sera un membre permanent jusqu'à cette année.

Puis en 1995 nous (Maman et moi) participons aux élections municipales. La liste "La Penne autrement" échoue à remporter la mairie mais elle débouche sur **la création de l'ACAL**, l'association culture arts et loisirs... où Maman en a été la secrétaire ou la vice-présidente des années durant. Son activité à l'ACAL est irracontable : visites archéologiques ...conférences, lectures, musées, théâtre, rencontres d'auteurs.... et convivialité !

Maman s'est aussi passionnée pour le théâtre, à voir mais aussi à jouer. Elle y rencontra à la fin des années 1990 ... le président de **Bolomoy : une association d'aide et de coopération avec le Mali en particulier avec un groupe de femmes en pays Dogon à Djigui Bombo** .

Et puis ces dernières années il y a eu le dessin avec "Tétines et biberon" ... Elle y a vraiment bien progressé en dessin quoiqu'elle se trouvait toujours malhabile, elle y a aussi exercé son talent pour les relations sociales avec ses amis handicapés aussi. Elle a quelques temps aussi fait un peu de bénévolat au secours populaire, un peu d'alphabétisation pendant quelques années.

Je pense que j'ai dit l'essentiel... À vous de résumer, bon courage !

Bien à vous,

JM Lecoq

La collecte, organisée à l'occasion de son enterrement, pour Bolomoy, une association d'aide au Mali, a atteint 1200 euros. Les femmes de Djigui bombo ont décidé d'utiliser la collecte "Annie Lecoq" au démarrage de petites activités génératrices de revenu (AGR) - transformation des jus locaux raisin etc.. -Achat et vente d'échalote transformée écrasée et en boules pour acheter de la semence d'échalote -petit commerce, vente des produits de base de première nécessité, le petit mil, riz, poisson fumé et séché etc.

MICHEL CAOLOVA et la poésie

Le 2 novembre 2020, tu nous as quittés à l'âge de 78 ans.

Deux mois auparavant, nous avons demandé ton aide pour l'Assogora d'Aix-en-Provence. Comme chaque année tu me conduisais en voiture pour récupérer et ramener les grilles de notre stand à la régie de la région à Bouc-Bel-Air. Nous avions l'occasion de parler. Tu m'avais parlé **de ton bénévolat** depuis plus de 40 ans dans différents domaines, **centres sociaux, comités animation de quartier, carnavalier constructeur de chars, administrateur d'HLM, trésorier d'un club de 3e âge**. Tu étais **adhérent à la CFDT depuis longtemps** et lorsque tu as pris ta retraite tu as adhéré à l'UTR 13. Derrière le technicien dans la pétrochimie il y avait **un amoureux des mots, un poète** qui avait toujours sur lui un carnet pour noter ses pensées. Ce poème (photographié de son carnet : ci contre) est à l'image de ton humanité, de ton engagement, de ton dévouement. Lorsque tu nous as quittés en pleine pandémie, tes proches, tes amis n'ont pu t'accompagner, alors avec cet article nous voulons te dire que beaucoup de ceux que tu as connus, te garderont dans leur mémoire et dans leur cœur.



Pour l'UTR 13 Louis DAT

L'ABSENT ,

*Où est tu en ce moment ,
Quel voyage étrange ,
Qu'elle route suis tu ,
Toi qui n'est plus .*

*Où est tu en ce moment ,
Quel pèlerinage fais tu ,
Quels sont tes compagnons ,
Toi qui n'est plus.*

*Où est tu en ce moment ,
Auprès de quel fleuve ,
Dans quel jardin es tu,
Toi qui n'est plus.*

*En ce moment , je sais ,
Que ton enveloppe charnelle
Vogue pour la vie éternelle,
Loin des soucis de l'humanité .*

*En ce moment nous savons ,
Que pour nous qui t'aimions ,
Dans notre cœur tu es toujours là ,
Toi l'absent que nous appelions Papa.*

Le CCAS de Fos : interview de Patrick Sanchez

Tu fais partie du CCAS de la ville de Fos, depuis quand et comment en es-tu membre ?

Je fais partie du CCAS depuis la mandature précédente de 2014. J'avais bénéficié d'une retraite anticipée et je voulais m'impliquer dans le tissu local. C'était pour moi **une prolongation de mon activité syndicale aux valeurs humanistes et citoyennes de la CFDT**. La section retraités de la CFDT (UTR) a donc fait la demande à la mairie de Fos comme représentant de notre association de retraités. Ainsi, suite aux élections municipales de 2014 et 2020, je **représente l'UTR13 comme administrateur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Fos sur Mer (16000hab)** depuis 2014, renouvelé en 2020, et je participe à la commission des appels d'offre au titre d'administrateur du CCAS.

J'ai bénéficié dès 2014 d'une journée de formation à la CFDT à Paris des nouveaux membres du CCAS. A cette occasion j'ai pris conscience de **l'importance de l'Analyse de Besoins Sociaux : ou ABS**.

Qu'entends tu par ABS ?

Cette analyse sociologique et économique d'une ville (c'est une obligation légale) doit être faite maintenant tous les 5 ans. **Elle permet de connaître la population de la ville**, les tranches d'âge, la représentation socio-culturelle, le revenu des habitants, le chômage, la santé, l'éducation et l'urgence sociale de la vieillesse et de la dépendance



Fos est-elle une ville riche ou pauvre ?

Si Fos est un très vieux village : 120 ans avant JC. **Cette ville ne s'est développée qu'en 1960 avec le 4ème plan national** et la volonté de créer des usines sur la mer pour limiter les transports du pétrole fer et gaz. **Ainsi ont été créées les industries chimiques sidérurgiques...** Il y avait un énorme plan de développement de toute la zone regroupant toutes les villes voisines : Martigues, Port de Bouc etc mais la crise de 1973 a arrêté nombre des projets d'aménagements de cette zone. .

Avec l'arrivée des usines la population première de Fos faite d'agriculteurs et de pêcheurs s'est complètement **transformée en une population ouvrière lorraine et savoyarde**. Cinquante ans après ces populations se sont installées définitivement mais avec des revenus supérieurs à ceux des agriculteurs. **Il faut noter cependant une population plutôt ouvrière, les cadres sont à St Mitre**.

Fos est donc passée de 2000 à 16000 habitants. Elle bénéficie d'un gros budget compte tenu des industries sur la commune. Le CCAS qui gère son propre budget voté par le conseil municipal a des moyens avec plusieurs dizaines de salariés.

Que fait le CCAS de Fos précisément

Il y a de très nombreuses familles au RSA. **Le CCAS aide à payer les factures d'électricité. Entre autres**. Les enfants ont un chèque de 50€ pour Noël.

Il a un programme d'aide aux personnes handicapées, enfants, adultes ou Personnes âgées. On investit d'ailleurs, actuellement dans l'achat de matériel informatique en vue des formalités qui seront toutes numériques dès 2022. **Les personnes sans ordinateur peuvent s'adresser à l'accueil du CCAS**.

Il y a un restaurant pour les personnes en perte d'autonomie et un portage des repas à domicile possible aussi, avec un prix tenant compte du quotient familial

Le CCAS a à sa disposition des logements transitoires, dédiés à des personnes en situation de grande précarité comme les femmes battues.

Action actuelle, sur les soins dentaires des enfants à l'école. En accord avec la mairie, chaque enfant a reçu une petite trousse:brosse à dents dentifrice, en recommandant à l'école d'inciter les familles à aller chez le dentiste...

Le travail au sein de ce CCAS est peu conflictuel et il est vraiment possible d'agir.

Propos recueillis par Cécile Tonnelle

La semaine bleue

**70 ans d'histoire
pour la valorisation
de la place des aînés
dans la vie sociale**

Le thème cette année :

« Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire »

Du 14 au 20 octobre 2021

Le mot des trésorières

Nous avons le plaisir de compter parmi nous **quatre nouveaux adhérents** qui ont rejoint l'UTR13 cette



année ; nous **leur souhaitons la bienvenue** et espérons pouvoir les rencontrer prochainement, en particulier lors de notre

congrès qui se déroulera le 16 novembre.

Nous les incitons également à se rapprocher des Unions Locales des Retraités d'Aix, Aubagne ou Marseille selon leur domiciliation.

Néanmoins, ces arrivées ne compensent pas le nombre de départs qui s'est élevé à 13 ces 9 derniers mois, avec entre-autre 4 décès.

Nous profitons de ce journal pour rappeler à nos adhérents réglant leurs cotisations par chèque que la cotisation 2021 est à payer dès maintenant et non en fin d'année comme c'est encore trop souvent le cas. A noter qu'un règlement par Carte Bancaire peut être effectué via l'espace personnel CFDT qui permet aussi d'activer la réception de Syndicalisme Hebdo.

Brigitte Mourot & Christine Ruiz

Connaissez vous l'E.S. 13 ?

Pour tous les retraités de plus de 55 ans qui habitent dans les Bouches du Rhône, il est possible d'adhérer à l'Association Entraide Solidarité ou ES 13. **En 2021, exceptionnellement, l'adhésion est gratuite**, elle vous permet de recevoir les informations de l'ES13 et de ses partenaires.

L'adhésion à ES 13 permet de bénéficier d'une multitude de choix pour vos loisirs : tarifs réduits pour cinéma et spectacles, sorties d'une journée, voyages, réductions dans de nombreux musées et lieux culturels, pratique de remise en forme, plateforme numérique, carnet de réductions... Tout cela vous est accessible, renseignez vous sur le site www.es13.com ou le mail : contact@es13.com ou

par téléphone : 04 91 04 78 00. ES 13 est financée par le Conseil Départemental 13.



L'ASSECO ?



L'ASSociation d'Etudes et CONSommation PACA peut venir en aide juridique aux adhérents de la CFDT. Qu'il s'agisse de litiges tels que téléphonie, assurances, achats non conformes, véhicules d'occasion défectueux, différents

avec des artisans, un organisme de crédit ou un syndic de copropriété, n'hésitez pas à faire appel aux bénévoles de l'Asseco, association de consommateurs agréée en défense juridique. **Tous les adhérents de l'UTR bénéficient de l'adhésion gratuite à l'Asseco CFDT PACA.** Pour tous renseignements, adressez vous par mail (assecocfdtpaca@laposte.net) ou par téléphone au 04 93 26 54 03.

Au niveau national la CFDT progresse

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LE PRIVÉ

La CFDT consolide sa place dans le privé

Selon les chiffres officiels 2017-2020, la CFDT garde sa première place dans le privé et même dans l'encadrement et progresse de **0,40%** (26,77% au lieu de 26,37% en 2017). La CGT perd **1,89%** (22,96%), FO perd **0,36%**(15,24%).

la CFEGCG gagne **1,3%** (11,32%), la CFTC se maintient (**9,50%**) alors que l'UNSA obtient **5,99%** et Solidaires **3,81%**.

Le congrès de l'UTR 13 le 16 novembre 2021

C'est donc finalement le **Mardi 16 Novembre 2021** que l'UTR 13 tiendra son congrès.



A **Marseille, au centre le Mistral**, les délégués venus des quatre

coins du département se retrouveront .

Il s'agira d'abord de **réformer nos statuts** et de les mettre en conformité avec les statuts types de l'UCR.

Mais surtout après 4 années riches d'initiatives, il sera temps de **faire le bilan d'activité** de voir et débattre de ce qui a marché et aussi des insuffisances. Bien entendu nous serons amenés à parler de la pandémie qui nous a profondément bouleversés et remis en cause notre mode de vie comme nos priorités.

On pourra aussi **parler des finances** et de notre **trop faible présence dans le département**, ce qui nous empêche de véritablement peser dans la vie des Bouches du Rhône.

Ce congrès nous permettra de débattre entre nous (et avec les représentants de l'UCR comme de l'URI)

de nos objectifs pour les 4 années à venir. De nos priorités revendicatives mais aussi de la manière **d'améliorer notre fonctionnement et donc notre efficacité.**

Chaque structure, les Sections Syndicales de Retraités (SSR professionnelles) comme les Unions Locales de Retraités (ULR géographiques), **se réunira en Octobre pour préparer sa participation à ce congrès** (intervention sur l'activité, amendements, votes, présentation des candidats et des désignés...).

Bien sûr les militants de l'UTR devront aussi **voter pour élire ceux qui vont composer le futur conseil de l'UTR 13** (entre 19 et 25 membres se réunissant quatre fois par an) et aussi le futur bureau de l'UTR (7 membres se réunissant chaque mois).

Tous les adhérents de l'UTR sont invités à ce congrès. Soyons nombreux à participer à tous ces débats qui redéfiniront les priorités des retraités de la CFTD.

Jacques Désidéri

Calendrier prévu :

18 Juin, réunion du Conseil de l'Union Départementale 13 à Fabrégoules.

25 Juin, Conseil Régional Interprofessionnel et AG Uri de mandat

8 Septembre, envoi des documents pour le congrès de l'UTR 13

Du 8 Septembre au 18 Octobre : réunions des ULR et des SSR

18 Octobre, date limite de réception des amendements et des candidatures

19 Octobre : Conseil UTR13 (amendements en débat, candidatures)

16 Novembre, Congrès de l'UTR13 à Marseille

